



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 7 mai 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 21 mai 2012

SEANCE DU 14 MAI 2012

Délibération n° D20120238

RUE DE LA MIRANDELLE - ACQUISITION D'UNE PARCELLE EN  
EMPLACEMENT RESERVE POUR L'ELARGISSEMENT DE LA RUE -  
CREATION D'UNE VOIE PIETONNE ET D'UNE PISTE CYCLABLE IM 72

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi  
22 mai 2012

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO

**Secrétaire de séance :** Mme Anne LABBE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Virginie LEONARD donne pouvoir à Bernard JOURDAIN

**URBANISME ET FONCIER**

**RUE DE LA MIRANDELLE - ACQUISITION D'UNE PARCELLE EN  
EMPLACEMENT RESERVE POUR L'ELARGISSEMENT DE LA RUE -  
CREATION D'UNE VOIE PIETONNE ET D'UNE PISTE CYCLABLE IM  
72**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La rue de la Mirandelle est une voie étroite ne comportant aucun trottoir. Pour accompagner le développement de l'habitat sur son linéaire, et permettre une amélioration sensible des conditions de circulation, le PLU comporte un Emplacement Réservé A 445 afin de créer une voie piétonne et une piste cyclable sécurisées.

D'autre part, un lotissement en cours de réalisation doit être desservi par les différents réseaux et certains d'entre eux, pour des raisons de résistance aux charges et de commodité d'intervention ultérieure, doivent être implantés sous trottoir.

Les propriétaires de la parcelle figurant en E.R., cadastrée section IM n° 72 de 707 m<sup>2</sup>, ont accepté de céder celle-ci à la Ville moyennant le prix de 7777 euros.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition de la parcelle IM n° 72 au prix de 7777 euros ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits y afférents étant supportés par la Ville de Niort.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**